

**LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL :
CLÉ DE VOÛTE DANS LA SAUVEGARDE INTÉGRALE
DU PATRIMOINE RELIGIEUX QUÉBÉCOIS**

Mémoire

soumis à la

Commission de la culture

de

l'Assemblée nationale du Québec

dans le cadre de sa

Consultation générale sur le patrimoine religieux du Québec

par

Diane Audy
Ethnologue
Consultante en patrimoine

Québec, septembre 2005

RÉSUMÉ

L'existence et la nécessité de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel sont reconnues mondialement. Un tel patrimoine existe dans le domaine religieux et est actuellement menacé de perte. Pourtant, c'est ce patrimoine religieux immatériel qui est l'âme du patrimoine matériel et nous en fournit le mode d'emploi. À défaut de recueillir les témoignages des porteurs de tradition, nous n'aurons plus bientôt le discours qui nous permet d'accéder à la pleine connaissance des diverses composantes de la culture matérielle. Beaucoup d'argent a été, avec raison, investi dans la sauvegarde des biens mobiliers et immobiliers liés aux diverses traditions religieuses du Québec. On doit cependant constater que le patrimoine religieux immatériel a été presque complètement ignoré dans cette démarche de sauvegarde. Il est plus que temps d'intervenir. Il sera bientôt trop tard. Un travail urgent s'impose et les fonds nécessaires pour le réaliser doivent être engagés.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Diane Audy est ethnologue spécialisée en patrimoine religieux. Elle a reçu une formation en histoire de l'art, muséologie et ethnologie à l'Université Laval. Elle a été boursière du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN) en partenariat avec la Faculté des lettres et le Département d'histoire de l'Université Laval (Bourse Samuel-de-Champlain) et du Musée de la civilisation.

Après avoir entrepris des études doctorales portant sur les communautés religieuses du Québec, l'auteure a choisi de mettre en veilleuse ses études pour s'impliquer à temps plein dans la sauvegarde du patrimoine religieux immatériel en devenant consultante en patrimoine religieux. Mandatée par la Ville de Québec, le ministère de la Culture et des Communications, le Musée de la civilisation, l'Université Laval et par plusieurs communautés religieuses, Diane Audy a, entre autres, conçu et réalisé une exposition sur les objets de culte dans l'univers domestique, animé plusieurs ateliers sur le patrimoine religieux, conçu un cahier d'enquêtes pour recueillir le patrimoine religieux immatériel, effectué un sondage d'intentions auprès des communautés religieuses du Québec, réalisé près d'une centaine d'enquêtes orales auprès des Augustines de Québec, des Sœurs de la Charité de Québec, des Ursulines, des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal et des derniers membres de l'Association des zouaves de Québec, participé à la réalisation d'un colloque sur le patrimoine religieux et donné plusieurs conférences.

LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL : CLÉ DE VOÛTE DANS LA SAUVEGARDE INTÉGRALE DU PATRIMOINE RELIGIEUX QUÉBÉCOIS

Ce mémoire se veut un plaidoyer en faveur de l'enfant pauvre du patrimoine religieux, le patrimoine immatériel et plus particulièrement, celui des communautés religieuses qui est fortement menacé. Après un bref et utile rappel des concepts en cause qui permettra de bien cerner la nature de ceux-ci, nous présenterons notre constat de la situation en matière de sauvegarde du patrimoine immatériel et les pistes de solutions que nous proposons.

➤ Définitions

Dans un ouvrage intitulé *Recueil de renseignements vulgarisés sur le patrimoine. Un héritage à préserver et à transmettre*¹, publié en 1997 par le ministère de la Culture et des Communications conjointement avec le ministère de l'Environnement et de la Faune, nous retrouvons aux pages 81 et 82 les définitions suivantes :

« **patrimoine** : héritage aussi bien collectif qu'individuel, naturel que culturel, matériel qu'immatériel. D'un point de vue dynamique, ensemble de valeurs et de biens transmissibles aux générations futures. »

« **patrimoine culturel** : ensemble des biens matériels et immatériels qui font partie du patrimoine. »

« **patrimoine immatériel** : les savoirs et les savoir-faire traditionnels transmis par les porteurs de tradition. »

Ces définitions doivent être complétées par celles reconnues par la communauté internationale et véhiculées par l'UNESCO². Ainsi, tel que précisé par cet organisme lors de sa conférence tenue à Mexico en 1982, le **patrimoine culturel**, « n'est pas seulement un ensemble de biens tangibles, mais aussi un ensemble de traditions, d'habitudes et de coutumes. »

Et, comme l'a défini ce même organisme dans sa *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* tenue à Paris en octobre 2003 :

« On entend par **patrimoine culturel immatériel** les pratiques, représentations et expressions, les connaissances et savoir-faire que les communautés et

¹ Ministère de la Culture et des Communications et ministère de l'Environnement et de la Faune, *Recueil de renseignements vulgarisés sur le patrimoine. Un héritage à préserver et à transmettre*, Québec, Gouvernement du Québec, 1997, 84 p., ill.

² Définitions disponibles sur le site de l'UNESCO que nous avons consulté le 10-09-05 : <http://portal.unesco.org/culture/fr>

les groupes et, dans certains cas, les individus, reconnaissent comme partie intégrante de leur patrimoine culturel. Ledit patrimoine, appelé parfois « patrimoine culturel vivant », concerne les domaines suivants :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue en tant que véhicule pour le patrimoine culturel immatériel;
- les arts du spectacle;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Transmis de génération en génération, le patrimoine culturel immatériel est recréé de manière permanente par les communautés et les groupes en fonction du milieu dans lequel ils vivent, des rapports qu'ils entretiennent avec la nature et de leur histoire. Le patrimoine culturel immatériel procure aux populations et aux communautés un sentiment d'identité et de continuité ; la sauvegarde de ce patrimoine promeut, nourrit et favorise le développement de la diversité culturelle et de la créativité. »

➤ **Patrimoine religieux immatériel**

Appliquée au patrimoine religieux, la définition de patrimoine immatériel peut se traduire de la façon suivante. On entend par patrimoine religieux immatériel, l'ensemble des :

- savoirs et savoir-faire qui ont été développés et transmis de génération en génération dans chacune des institutions et qui découlent des différentes pratiques reliées à la vie communautaire, à la vie religieuse, à la vie professionnelle ainsi qu'aux différentes pratiques artisanales;
- us et coutumes qui découlent de l'esprit et du charisme des fondateurs ainsi que de la mission propre à chacune des communautés religieuses;
- connaissances et pratiques qui découlent de l'expérience humaine et qui illustrent le vécu quotidien avec tout ce qu'il comporte de fidélité aux traditions propres à chaque communauté, de modifications ou d'adaptations;
- connaissances et pratiques relatives aux usages et fonctions des objets utilisés au quotidien et accumulés au fil des ans, voire des siècles;
- manières d'habiter et de s'approprier les différents espaces des monastères.

➤ Quelques distinctions

Le **patrimoine religieux matériel** consiste, en quelque sorte, en une représentation tangible de ce qui a été élaboré par l'esprit que ce soit pour des fins utilitaires ou ostentatoires, dans le cadre d'un travail ou comme expression tridimensionnelle de la foi.

Le **patrimoine religieux immatériel** c'est l'âme même du patrimoine matériel à qui il donne vie et sens. C'est le discours qui accompagne les biens mobiliers et immobiliers. Ce discours, tel un mode d'emploi, permet d'accéder aux diverses composantes de la culture matérielle; il en explique les usages, les fonctions et les raisons d'être.

Très différentes des informations colligées dans divers documents historiques, telles les annales, archives, constitutions ou monographies, qui rendent compte des dates, noms de fondateurs, événements marquants ou règles à suivre, le patrimoine immatériel permet de découvrir le vécu quotidien, l'usage des biens mobiliers et immobiliers ainsi que leur véritable destination, c'est-à-dire ce pourquoi ils ont été créés ou édifiés.

➤ L'importance du patrimoine religieux immatériel

Ne pas tenir compte du patrimoine immatériel dans la problématique reliée à la gestion du patrimoine religieux québécois, c'est négliger un aspect clé, celui qui permet d'en comprendre le sens et d'en saisir toutes les significations. Ne pas tenir compte du patrimoine intangible composé des savoirs et savoir-faire détenus par les membres du clergé et des communautés religieuses, c'est démontrer une incompréhension flagrante de la notion de patrimoine. Cette composante du patrimoine fait partie intégrante de notre identité culturelle québécoise qu'elle a contribué à façonner tout en teintant sa spécificité. Le patrimoine immatériel c'est tout l'aspect intellectuel du patrimoine qui contribue à parfaire la culture religieuse. Il doit nécessairement faire partie de tout projet visant la sauvegarde du patrimoine religieux.

Ainsi, les préoccupations reliées au devenir du patrimoine religieux québécois ne doivent pas porter uniquement sur les archives, les objets et les lieux de culte. Elles doivent tenir compte du discours qui accompagne ces objets et qui est détenu par les principaux utilisateurs de ce patrimoine matériel. À défaut de recueillir ce discours qui, nous le répétons, donne vie et sens au patrimoine matériel, la sauvegarde du patrimoine religieux québécois sera limitée à la seule préservation des biens matériels qui, quoique très beaux, risquent de devenir des coquilles vides de sens pour les générations futures.

À défaut de recueillir ces précieuses informations, qui pourra dans quelque temps à peine expliquer les rites propres au culte, les pratiques de la vie en communauté, les manières de prier ou de jeûner? Qui pourra expliquer le sens de l'enseignement pour un religieux ou la signification spirituelle pour une religieuse de soigner un malade? Qui pourra expliquer les différentes techniques artisanales telles que développées dans les communautés religieuses comme, par exemple, celles du reprisage invisible, de l'ornementation des vêtements liturgiques, des arts de la cire (enfants jésus, cierges, fleurs et fruits) ou de la statuaire, de la reliure, de la fabrication de

couronnes ou d'oiseaux avec des rameaux, ou encore, celle de la confection de chapelets qu'ils soient en corde ou en pétales de roses? Qui pourra en donner le sens et la valeur spirituelle?

Une église, une peinture ou des objets liturgiques bien conservés grâce à un programme gouvernemental, c'est très bien. Mais si personne ne peut expliquer à quelles fins étaient utilisés les autels latéraux ou les confessionnaux, les tabernacles, calices ou ciboires (toujours présents dans le vocabulaire populaire), comment se déroulaient les Quarante Heures (on nous a déjà affirmé qu'il s'agissait d'une semaine de travail!), comment se vivaient les visites dominicales derrière les grilles du cloître? Qui pourra donner le véritable sens qu'inspire le décor intérieur d'une chapelle de communauté? Qui pourra expliquer pourquoi on entrait dans telle ou telle congrégation et quelles en étaient les motivations?

Un chapitre important de l'histoire du Québec tire à sa fin. Nous assistons actuellement à la disparition des communautés religieuses telles qu'institutionnalisées. Leur mode de vie traditionnel s'éteindra sous peu avec les derniers membres de ces institutions parce que, entre autres, il n'y a pas de relève et que ce mode de vie ne cadre plus dans la société québécoise de ce troisième millénaire.

Il y a urgence d'agir pour effectuer la collecte de ces précieux témoignages. La moyenne d'âge actuelle des principaux acteurs est de 80 ans. À cet âge, la santé est de plus en plus précaire. Il faut donc, de toute urgence, prendre les dispositions nécessaires afin de recueillir les témoignages de ceux et celles qui ont bâti et utilisé les lieux de culte, véritables expressions tangibles de leur foi; ceux et celles qui ont construit des monastères, des hôpitaux, des écoles, des maisons de charité, etc., témoins tangibles du charisme des fondateurs; ceux et celles qui ont fabriqué et utilisés maints objets pour répondre à des besoins communautaires et religieux ou, encore, pour être offerts à la population dans le cadre des diverses œuvres. Le délai est très court; il ne reste que 5 ans, 10 ans au maximum pour obtenir des témoignages valables. Il n'y a pas de relève à qui transmettre les savoirs et savoir-faire de tous ceux et celles qui ont connu la vie religieuse traditionnelle d'avant Vatican II, ainsi que les changements dus à ce même concile. Il n'y a pas de novices avec qui échanger sur la situation actuelle qui commande une gestion toute nouvelle d'un patrimoine qui, jadis, était légué de soi d'une génération à une autre.

En plus de la collecte d'informations portant directement sur la tradition dans les communautés religieuses, il est également impératif de recueillir le témoignage des religieux et religieuses sur la fermeture et la vente des monastères, sur la cohabitation avec d'autres congrégations, sur le rapatriement des membres d'une même communauté à la maison mère, ainsi que sur leur regroupement inhabituel dans un seul monastère parce qu'il abrite désormais l'indispensable infirmerie. Les communautés religieuses vivent présentement un chapitre qui, fort probablement, n'était pas encore prévu à leur agenda. Nous devons également colliger cette page d'histoire.

➤ Constat

Comme son nom le dit, le patrimoine immatériel est invisible. Pour le percevoir, il faut y être sensible. Il faut réaliser que, derrière les hauts clochers de nos églises, les murs de pierre de nos

monastères et de leurs enceintes, les sculptures, les pièces d'orfèvrerie, les œuvres d'art ou les archives, il y a, d'abord et avant tout, des êtres humains qui ont décidé de bâtir ces immeubles, fabriqué et utilisé ces objets dans des buts très précis, au quotidien, les transmettant de génération en génération, pendant des années sinon des siècles.

Malheureusement, par ignorance, par inconscience ou par insouciance, ce patrimoine a longtemps été méprisé. Les actions qui ont été entreprises jusqu'à ce jour dans la sauvegarde du patrimoine religieux québécois, n'ont porté que sur la consolidation de bâtiments, la restauration d'œuvres d'art, la réalisation d'inventaires des lieux de culte ou de collections d'objets détenues par certaines communautés religieuses ou par des paroisses.

Depuis 1995, plus de 135 M\$ ont été versés, entre autres, pour « soigner » temporairement certains éléments du patrimoine religieux matériel; pour trouver des solutions sur la conservation, en totalité ou en partie, de l'énorme parc immobilier que représentent les lieux de culte; pour restaurer, inventorier ou trouver les réserves adéquates aux objets mobiliers et aux nombreux mètres linéaires d'archives ou, encore, pour tenter d'élaborer un plan d'action destiné à gérer adéquatement ce lourd héritage.

À notre connaissance, à l'exception d'une seule enquête orale réalisée en 2003 dans le cadre du projet de lieu de mémoire des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, aucune action de sauvegarde du patrimoine religieux immatériel n'a été entreprise par le gouvernement malgré nos nombreux efforts de sensibilisation effectués tantôt auprès de la ministre de la culture, tantôt auprès de ses divers représentants, c'est-à-dire, les fonctionnaires. La conservation des pierres semblaient toujours beaucoup plus importantes que la collecte de la mémoire vivante auprès des porteurs de tradition. À ce sujet, nous sommes bien loin du Japon qui n'hésite pas à consacrer « trésors vivants » ceux et celles qui détiennent des savoirs et savoir-faire traditionnels, et de l'UNESCO qui a créé en 1998 une distinction internationale intitulée *Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité* afin de consacrer les exemples les plus remarquables de ce patrimoine.

En 2001, nous adressions une lettre à la ministre de la Culture et des Communications, lettre publiée par la suite dans les journaux, qui dénonçait cette inertie face au patrimoine immatériel. Notre missive soulignait également l'urgence d'agir pour recueillir les témoignages des membres du clergé et des communautés religieuses avant qu'il ne soit trop tard. Hélas, ce cri d'alarme est resté lettre morte. Il en a été de même pour le *Projet de sauvegarde du patrimoine immatériel des communautés religieuses* que nous avons élaboré en 1999 pour la Commission des biens culturels du Québec (CBC). Ce projet découlait directement d'un mandat que la CBC nous avait confié. Nous avons alors effectué un sondage massif auprès de toutes les communautés religieuses afin de connaître leurs intentions quant à leur participation à un vaste projet d'enquête orale. La majorité des communautés avait répondu à notre questionnaire et avait manifesté un vif intérêt pour un tel projet. Là encore, malheureusement, ce projet n'a pas eu de suite. Il repose toujours sur une tablette! Malgré nos nombreux efforts pour sensibiliser les différents intervenants en matière de patrimoine dans le cadre de colloques, d'entrevues télévisées ou de rencontres avec des fonctionnaires, nous avons malheureusement constaté que les budgets alloués à la sauvegarde du patrimoine religieux québécois étaient uniquement réservés aux éléments du patrimoine matériel.

Nous insistons, il y a **urgence d'agir pour recueillir** les témoignages, connaissances, expériences de vie, savoir-faire sur la vie traditionnelle en communauté, la vie religieuse, la vie professionnelle des prêtres, religieux et religieuses qui, dans un esprit d'abnégation, se sont dévoués auprès de la population québécoise. Que l'on soit d'accord ou non avec leurs institutions, pratiquants ou non-pratiquants, il s'agit ici de sauvegarder un patrimoine en péril.

Nous le répétons encore, les informateurs sont âgés, il n'y a pas de relève et ce mode de vie sera disparu d'ici 20 ans. Si nous ne faisons rien, c'est toute une page de notre histoire qui, malheureusement, devra rester blanche parce que nous n'aurons pas su recueillir à temps le discours qui nous permettra, à nous ainsi qu'aux générations futures, de comprendre les motivations de ceux et celles qui ont bâti et utilisé au quotidien l'héritage qu'ils s'approprient à nous léguer.

➤ Solutions

Il faut donner au patrimoine immatériel l'importance qui doit lui revenir, en s'assurant de recueillir les informations qui vont venir compléter la connaissance de l'ensemble du patrimoine religieux. Ainsi, nous pourrions nous assurer que l'investissement en temps et en argent sera valable et rentable. Si nous appliquons à la sauvegarde du patrimoine religieux immatériel une politique comme celle déjà établie à la construction des édifices publics qui prévoit consacrer 1% des sommes investies à la réalisation d'œuvres d'art, nous pourrions déjà envisager une action concrète. En appliquant par exemple cette approche aux 135M \$ déjà accordés à la Fondation du patrimoine religieux, nous aurions ainsi pu consacrer 1 350 000 \$ à la sauvegarde du patrimoine immatériel.

À notre connaissance, le gouvernement n'a investi, pour la sauvegarde du patrimoine religieux immatériel, que 28 000 \$³ dans deux projets ponctuels comparativement aux 135M \$ consacrés à restaurer immeubles et œuvres d'art. Comprenez bien ici que nous ne nions pas la nécessité d'investir dans la sauvegarde du patrimoine matériel, au contraire! Nous voulons simplement insister sur la **nécessité d'une sauvegarde intégrale** du patrimoine religieux québécois.

En boutade, nous pourrions vous dire de faire de l'archéologie préventive. En effet, les archéologues ne se contentent pas de déterrer des objets, de les admirer et de les conserver. Au contraire, ils cherchent, souvent à partir de parcelles d'objets, à découvrir les modes de vie, les us et coutumes, les savoirs et les savoir-faire de ceux et celles qui ont façonné les artefacts qu'ils découvrent, qu'ils répertorient, qu'ils astiquent pour être par la suite entreposés dans des musées au profit de la population.

Ne laissons pas aux générations futures l'obligation de deviner ce qu'a été la société québécoise traditionnelle, telle qu'elle était au temps où l'Église rythmait la vie des Québécois.

³ Projet de la CBC en 1999 : 3 000\$; enquête orale auprès des Augustines : 25 000\$.

➤ Conclusion

Nous insistons pour que vous teniez compte du patrimoine religieux immatériel dans la sauvegarde du patrimoine religieux en général. Nous vous demandons de voir à ce que des mesures soient prises pour préserver le patrimoine religieux dans son intégralité. Comme nous l'avons suggéré à la ministre de la Culture en 2001, nous vous proposons d'ajouter un troisième volet au programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux géré par la Fondation du patrimoine religieux du Québec. Ce troisième volet pourrait permettre la réalisation d'un inventaire dans toutes les communautés religieuses du Québec sur la base du travail déjà commandé par la Commission des biens culturels du Québec, travail qui nous avait été confié et dont nous avons déjà parlé.

Il faut, le plus rapidement possible, s'assurer de pouvoir intervenir auprès des porteurs de tradition avant qu'il ne soit trop tard et que leurs savoirs et savoir-faire ne se perdent à tout jamais. Les pierres ont la vie dure, la vie humaine est fragile. Nous vous prions instamment de donner suite à ces préoccupations.

Nous espérons que notre plaidoyer en faveur du patrimoine religieux immatériel pourra vous convaincre de la nécessité d'agir afin d'éviter l'analphabétisme des générations futures en ce qui concerne la culture religieuse. Nous vous signalons, au passage, que ce processus est malheureusement déjà enclenché.

Vous avez le pouvoir de décider que les choses se fassent, nous espérons fortement que vous prendrez les mesures nécessaires pour assurer la sauvegarde intégrale du patrimoine religieux québécois.

Nous remercions la Commission de l'attention qu'elle portera à notre mémoire. Nous demeurons disponible pour en discuter davantage avec ses membres.

Diane Audy
Ethnologue
Consultante en patrimoine

